

Fédérations Syndicales des Cheminots

CGT – UNSA – SUD-Rail - CFDT

Compte rendu de la DCI « Informaticiens » du 20 juin 2011

La Direction occultant toujours les dangers réels d'ULYSSE (coentreprise SNCF/IBM) pour la SNCF, les cheminots et les prestataires, les Fédérations Syndicales représentatives à la SNCF CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT ont déposé une nouvelle DCI, afin d'avoir des réponses aux questions, revendications et inquiétudes des cheminots.

Aujourd'hui, le montage ne fonctionne pas et le chiffre d'affaires n'est pas là, mais la SNCF refuse de le remettre en cause, arguant le coût pour la SNCF d'une rupture unilatérale du contrat qui atteindrait plusieurs dizaines de millions d'euros.

Néanmoins, la SNCF est contrainte de présenter un avenant au « business plan » au Conseil d'Administration de la SNCF du 30 juin 2011.

La Direction a quand même tenté de justifier l'écosystème (nouveau terme de communication) STELSIA/NOVIASERV qui aurait, jusqu'à présent, démontré sa pertinence dans sa capacité à :

- ❑ Eviter la procédure d'appel d'offres des marchés publics et être plus réactif à moindres coûts sur le récent marché des Smartphones pour les ASCT ;
- ❑ Etre un « moteur de transformation externe » qui a contraint les DSI (Direction des Services d'Information) à rédiger un cahier des charges commun pour obtenir une massification et de meilleurs prix sur le centre de services Helpdesk. Ceci aurait été une évidence du temps de la Direction Informatique !

Cependant, le fonctionnement de cet écosystème induit une certaine complexité...

La Direction a reconnu que la rentabilité du projet reposait sur l'offshore et dégage sa responsabilité de la politique industrielle des sociétés de sous-traitance (SSII).

La question de l'emploi est au cœur de notre combat. Avec plus de 4 millions d'inscrits à Pôle Emploi, les Organisations Syndicales n'admettent pas, en cette période d'augmentation exponentielle du chômage, qu'une entreprise publique comme la SNCF crée les conditions de générer des destructions d'emplois en France en se masquant derrière une filiale et une firme comme IBM.

Les effectifs des cheminots des DSI resteraient stables. Mais, aucune précision n'a été donnée sur la stratégie mise en place par la Direction quant à la prise en compte des postes repris en centres de services.

ULYSSE, pour les sous-traitants et les cheminots, représente une véritable épée de Damoclès, ce qui génère inquiétudes, mal-être au travail et souffrance, ce que dément la Direction de la SNCF.

Les OS ont rappelé les directives contenues dans la lettre du 26 septembre 2010 du Ministère des Transports demandant d'avoir une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de donner une meilleure visibilité aux agents et de prendre en compte les situations personnelles dans l'organisation du travail et concluant que ces enjeux sont majeurs pour l'Etat actionnaire.

Sur les ré-internalisations de postes, la Direction n'a pas de vision dans le temps. Sur demande des OS, la Direction s'est engagée à fournir un bilan des postes à ré-internaliser pour toutes les DSI.

Concernant la qualité du service rendu à nos MOAs (Maîtrise d'Ouvrage), certains ayant un discours critique sur le sujet, le Directeur de DSI-T a annoncé, dans une posture directive, qu'elle sera de la charge et de la responsabilité de la hiérarchie des DSI et plus particulièrement des chefs de division...

Quand les OS signalent qu'aux problèmes actuels de production, il faudra ajouter le risque ULYSSE lorsque les équipes informatiques seront délocalisées à l'étranger, induisant une perte de réactivité et fragilisant la SNCF, la Direction répond que le risque n'existe pas...

Alors que les OS s'inquiètent de la sécurité de notre SI avec, en particulier, l'accroissement des accès externes afin de permettre aux centres de services de travailler hors de nos murs, la Direction réfute et soutient que la mise en place des centres de services va obliger à élever le niveau de sécurité sans aucun argument probant.

Sur la confidentialité des données de l'entreprise et les traitements codés dans nos logiciels et les dispositions prises pour la garantir, la Direction acte qu'il y a un véritable sujet. La réponse de la Direction n'est pas à la hauteur du problème ; elle se contente d'affirmer que les tests seront réalisés à partir de données fictives qui ne seront pas des copies de production. Quand on sait que le centre de tests sera confié à IBM...

Aucune garantie n'est donnée sur l'hébergement de nouveaux serveurs de production que nous ne saurions accueillir sur nos sites existants. Toutefois, ces derniers devraient être remis à niveau, à raison d'investissements répartis sur plusieurs années.

L'action syndicale unie des informaticiens contraint la Direction à répondre très partiellement aux revendications. Ainsi :

→ en ASTI (Agences des Services Télécoms et Informatiques), 16 embauches d'attachés TS en 2010, 10 nouvelles embauches d'attachés TS début 2011, l'internalisation par la reprise par les ASTI de la maintenance de certains sites, la reprise de la maintenance des Technicentres de St Pierre des Corps, Paris Nord et Quatre Mares et 15 revalorisations de postes E à F dans les UPI (Unités de Production Informatique).

→ 50 recrutements, dont la garantie du statut, restent à gagner, sont actés en lancement 2011 dont 43 pour les DSI.

Cette réunion est loin d'apporter des réponses concrètes et de donner des garanties aux revendications.

ULYSSE met en danger l'entreprise SNCF, l'avenir du métier informatique à la SNCF et l'emploi des salariés informaticiens prestataires.

Les OS appellent les informaticiens à se mobiliser et à participer aux rassemblements locaux le 30 juin 2011, jour du CA de la SNCF.

- ✓ **L'informatique est vital pour le chemin de fer moderne. Les informaticiens, en participant tous à une nouvelle journée d'action à la SNCF, affirmeront leur refus du projet ULYSSE et leur volonté d'assurer un avenir pour leur métier à la SNCF.**
- ✓ **Les cheminots refusent que leur avenir soit hypothéqué.**

Les agents des services informatiques sont appelés à participer aux différentes initiatives locales dans le cadre d'une nouvelle journée d'action.

TOUS EN GRÈVE LE 30 JUIN 2011
Ensemble, sécurisons le présent et l'avenir.

**Un préavis sera déposé couvrant la période du Jeudi 30 Juin 2011 à 00h00
au Vendredi 1er Juillet 2011 à 06h00.**